

cet accident autorisa les consuls à lever, outre son droit de gabelle, 5 deniers tournois sur chaque quintal de sel qui traversait la ville (1). Le 13 juillet 1503, il les autorisa, en outre, à établir un impôt de 2 deniers par livre. L'arche voisine de celles qui étaient tombées venait alors de donner coup et menaçait ruine ; elle s'écroula peu de jours après. D'un autre côté, le Rhône se jetait vers le Dauphiné (2). Le 28 août 1504, le roi décerna des lettres de

---

cipales, BB., 24, f° 426.) — Maître Edouard de Bire était alors chargé de l'œuvre du pont. Il fut suspendu « pour ce qu'il avait usé de quelque fier langage envers les gouverneurs d'icelle œuvre, et aussi pour ce qu'il ne vacquoit pas ainci qu'il devoit à la continuation de ladite œuvre ». (*Ibid.*, f° 430.)

(1) « Loys, par la grâce de Dieu roy de France..., receue avons l'humble supplication de noz très-chers et bien amez les conseillers, manans et habitans de Lyon, contenant que puis certain temps en ça, pour ayder à supporter les grans fraiz et mises et charges qu'il a convenu et convient faire par chacun jour pour la réparation et refection du pont du Rosne de ladite ville, lequel par l'impétuosité de ladite rivière et antiquité d'icelluy pont est en aucune partie rompu, tombé et desmoly, nous avons octroyé ausdits supplians par nos lettres patentes avoir et prendre par forme d'ayde, jusques à certain temps, sur chacun quintal de sel chargé par les fermiers du tiraige dudit sel, qui se tire contremont les rivières dud. Rosne et de la Saosne, à la part du Royaume et de l'Empire, la somme de cinq deniers tournois à prendre et lever par iceulx supplians... et ce outre et par dessus notre droit de gabelle, etc. » (17 août 1501. — Arch. municipales, série CC.)

(2) « Louis, par la grâce de Dieu, roy de France, etc... Comme pour fournir aux grands frais et dépenses qu'il a convenu et convient faire pour la réparation et l'entretènement du pont du Rhône audit Lyon, qui est antique, ruineux et caduque, et dont l'une des arches par son antiquité et impétuosité dudit Rhône cheut et tomba en ruine puis trois ans en ça, et que pis est l'autre arche prochaine d'icelle,